

OBJECTIFS

- **Connaitre les risques** liés à l'utilisation d'agents chimiques dangereux, dont les agents toxiques et les CMR.
- **Identifier les dangers** des produits utilisés à l'aide des informations à disposition.
- Mettre en œuvre une **prévention** et une **protection efficaces**.
- **Adopter les bons comportements** en cas de situations accidentelles.

PROGRAMME

- **Définitions et principales réglementations :**
 - Les Agents Chimiques Dangereux et les CMR
 - Le règlement REACH
 - Le règlement CLP
 - La réglementation française
- **Les propriétés physico-chimiques et toxicologiques des agents chimiques :**
 - Les différents états et caractéristiques physico-chimiques
 - Les voies de pénétration
 - Les effets sur la santé (toxicité aiguë ou chronique)
 - Les Cancérogènes, Mutagènes et toxiques pour la Reproduction (CMR)
 - La classification des dangers et les pictogrammes
- **Les différentes sources d'informations :**
 - L'étiquetage
 - Les Fiches de Données de Sécurité
- **Se protéger face au risque chimique :**
 - Les basiques de la prévention
 - Les fiches de postes
 - Les protections collectives et individuelles
 - Focus sur les gants et les protections respiratoires
- **Adopter les bons comportements en cas de déversement accidentel :**
 - Les basiques de l'intervention
 - Les procédures internes
 - Les équipements de secours

CARACTERISTIQUES

- **Durée : 1 jour**
- **Formation intra-entreprise** (le contenu peut être adapté aux procédures internes de l'entreprise)
- **Pédagogie** : Une pédagogie dynamique et participative qui permet aux participants de développer ses connaissances sur le risque chimique. Les apports théoriques sont complétés par des mises en pratique (FDS, EPI, déversement accidentel), par des échanges et des retours d'expérience entre les participants.

PUBLIC CONCERNE / PREREQUIS

- Toute personne utilisant des agents chimiques dangereux dans le cadre de ses activités professionnelles.
- Aucun prérequis est nécessaire pour suivre cette formation.

FORMATEUR

Vincent GIROMELLA

- Il est consultant formateur et auditeur en sécurité au travail et en environnement.
- Ses domaines d'expertises sont le Document Unique, le Risque chimique, le Bruit, l'Ergonomie au poste de travail, les Systèmes de Management.
- Il est certifié par la Fédération de la Formation Professionnelle (FFP).